

Pétition au Conseil communal de Morges – Libres sur les quais – 23.08.2021

Du 15 mai au 15 août 2021, un comité d'initiative a récolté 914 signatures pour l'initiative populaire communale « Libres sur les quais ». La formulation de l'initiative était la suivante : *Les électeurs soussignés demandent que la question suivante soit soumise au corps électoral de la commune de Morges, conformément à l'article 147 de la Constitution du Canton de Vaud : Acceptez-vous l'initiative populaire « Libres sur les quais » ? L'initiative « Libres sur les quais » demande que les quais du Mont-Blanc et Lochmann soient dédiés à la mobilité douce et à la détente. Les aménagements nécessaires seront réalisés dans un délai de 5 ans, dès l'acceptation de l'initiative par le corps électoral morgien.*

Le nombre de signatures permettant de déposer formellement le texte de l'initiative pour un traitement par la Municipalité n'ayant malheureusement pas été atteint, le comité ne souhaite pas pour autant que toutes les personnes qui par leur signature ont soutenu et soutiennent le projet de voir les quais de Morges libérés du trafic individuel motorisé soient ignorées. Pour ce faire, les citoyen.ne.s morgien.ne.s ci-après déposent cette pétition demandant au Conseil communal de se déterminer sur la requalification des quais du Mont-Blanc et Lochmann pour un usage de détente réservés à la mobilité douce.

Cette pétition (comme l'initiative avant elle) a plusieurs objectifs : elle permettrait notamment une plus grande appropriation des quais par la population. Avec des aménagements de qualité et réfléchis (entre autres avec l'adaptation de la végétalisation des surfaces), le confort et la sécurité des usager.e.s seraient grandement améliorés, qu'ils soient piéton.ne.s ou cyclistes. Avec des quais tournés vers la détente, le bord du lac deviendrait plus convivial, par exemple grâce à des animations ponctuelles, mais surtout en permettant d'augmenter la surface des terrasses des restaurateurs, en facilitant leur accès et en leur donnant une vue imprenable sur le lac. Ces divers éléments auraient aussi comme incidence de renforcer l'attrait touristique de la Ville de Morges.

Les pétitionnaires sont conscient.e.s des contraintes de la zone. Tout projet de réaménagement devra garantir le passage des services de secours et l'accès aux hôtels, aux restaurants, ainsi qu'aux livraisons. Il en va de même pour les parcelles privées et les usagers du port.

Toutefois, nous sommes convaincus qu'il est possible d'avoir un autre projet pour les quais qu'un parking à ciel ouvert avec vue imprenable sur le lac ou une route de délestage en cas de surcharge de la Rue Louis-de-Savoie. En effet, en laissant son véhicule du samedi 18h au lundi matin, certain.e.s bénéficient d'un

parking privé en utilisant gratuitement de l'espace public. De plus, un réaménagement permettra notamment l'aménagement de la Voie Verte (épine dorsale de mobilité douce dans l'agglomération Lausanne-Morges) sans empiéter sur l'espace dédié aux enfants et aux promeneurs.

La pétition n'a pas pour but de dresser les usager.e.s actuel.le.s des quais de Morges les un.e.s contre les autres mais bien de proposer une nouvelle destinée pour ce lieu magnifique et emblématique de la Coquette.

Les pétitionnaires :

Nom	Prénom	Signature
BESUCHET	Julien	J. Besuchet
Busch	Adrien	A Busch
Podio	Sylvie	S. Podio
Vuilke	Florence	F. Vuilke
Stern-Grin	Anne	A. Stern-Grin
Bourgeois	Clément	C. Bourgeois
COENDOZ	Brigitte	B. Coendoz
Thüler	Jean-Bernard	J.B. Thüler
Milliod	Gilles	G. Milliod
Gay	Pierre-Georges	P.G. Gay
FAY	Sylvie	S. Fay
DUPONTET	Aline	A. Dupontet